

## DEC162242DAJ

Décision portant modification de la décision DEC140811DAJ du 28 février 2014 portant délégation de signature à M. Frédéric Faure, délégué régional pour la circonscription Rhône-Auvergne

### Le PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC123054DAJ du 21 décembre 2012 portant nomination de M. Frédéric Faure aux fonctions de délégué régional de la circonscription Rhône-Auvergne ;

Vu la décision DEC140811DAJ du 28 février 2014 modifiée portant délégation de signature à M. Frédéric Faure, délégué régional pour la circonscription Rhône-Auvergne ;

Vu la décision DEC162231DR07 du 9 septembre 2016 portant nomination de M. Denis Duplat aux fonctions de responsable du service partenariat et valorisation de la délégation Rhône-Auvergne ;

### DECIDE :

**Art. 1<sup>er</sup>.** – L'article 3 de la décision DEC140811DAJ du 28 février 2014 susvisée est modifié comme suit :

« **Art. 3.** – En cas d'absence ou d'empêchement de M. Frédéric Faure, délégué régional, et de Mme Aurélie de Sousa, adjointe au délégué régional, délégation est donnée à M. Denis Duplat, responsable du service partenariat et valorisation et Mme Bernadette Périchon, responsable du service des ressources humaines, à l'effet de signer, au nom du président du CNRS, l'ensemble des actes visés à l'article 1<sup>er</sup>, à l'exception des sanctions disciplinaires du premier groupe énumérées au paragraphe 1.1, dans la limite de leurs attributions respectives. »

**Art. 2.** – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le **26 SEP. 2016**



Alain Fuchs



Le Président

[www.cnrs.fr](http://www.cnrs.fr)

Campus Gérard Mèghe  
3, rue Michel-Ange  
75794 Paris cedex 16

01 44 96 40 00  
01 44 96 53 90